

## Session du BS 2018 – Conseil Régional des Pays de la Loire

### Intervention de Christelle CARDET – Commission Apprentissage

Madame la Présidente, Monsieur le Président de commission, chers collègues,

Le groupe écologiste et citoyen votera la majorité des rapports de la commission proposés à ce BS, avec une abstention pour le 433 au vu de votre politique du chiffre et de la rentabilité envers les missions locales.

Mais nous souhaitons surtout profiter de cette session :

- 1- pour réagir sur l'actualité brûlante que constitue la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue
- 2- pour souligner une nouvelle fois l'urgence d'engager une mobilisation collective pour impulser la transition sociale et écologique dans les politiques d'emploi et de formation
- 3- pour rappeler, dans le cadre du futur schéma régional de l'orientation, que la formation, et l'orientation, doivent être un véritable projet de société, un élément majeur d'une grande ambition de transformation sociale

#### **1- CONCERNANT LA REFORME DE L'APPRENTISSAGE**

Le Gouvernement veut redynamiser l'emploi par la promotion de l'apprentissage et de la formation professionnelle, un objectif que nous partageons dès lors que les propositions sont basées sur un bon diagnostic, ce qui n'est pas le cas !

Pourquoi avoir transféré le pilotage de l'apprentissage aux branches professionnelles et ne pas avoir amélioré le modèle actuel, qui a fait ses preuves, au lieu de le faire exploser et déposséder les Régions de compétences qu'elles pilotent avec efficacité dans l'intérêt des jeunes et de l'équilibre des territoires.

**Depuis plusieurs mois, mon groupe s'est mobilisé pour exprimer notre inquiétude vis-à-vis de cette loi.** Nous avons fait un certain nombre de propositions et cosigné **une tribune nationale** avec nos homologues de toute la France et nous avons constitué au sein de la Fédération des élus verts et écologistes (FEVE) un groupe de travail **afin de rédiger un cahier d'acteur** qui

article : état des lieux, objectifs, moyens et alertes, que nous avons ensuite communiqué à nos parlementaires pour leur faire prendre conscience des difficultés à venir.

Et à la veille du grenelle régionale de l'apprentissage qui s'est tenu le 7 juin dernier, quand j'ai lu le communiqué signé par des parlementaires LREM des Pays de la Loire, j'ai compris qu'ils ne mesureraient absolument pas les répercussions désastreuses et immédiates de cette réforme dans les territoires.

### **En effet, confier la gestion de l'apprentissage aux acteurs privés :**

- C'est mettre en péril le travail de régulation qui est effectué par les Régions et d'après l'Association des Régions de France c'est 700 CFA qui sont menacés de fermeture sur le territoire nationale et 534 formations menacées sur 964 (soit 55%) en Pays de la Loire car elles sont adossées à de multiples branches professionnelles, car elles situées dans des territoires ruraux ou enclavés, ou les coûts des formations dispensées sont importants.
- C'est prendre un grand risque dans l'équilibre et l'égalité de traitement des apprentis,
- C'est prendre le risque d'une mise en concurrence entre CFA et lycées professionnels,
- C'est le risque d'enfermement des métiers dans leurs spécialités.

Et cerise sur le gâteau, La taxe d'apprentissage ne serait plus perçue par les Régions... mais il leur est demandé de garder quand même la main sur l'investissement ou sur la « vie de l'apprenti » ... et avec des moyens dérisoires.

La loi passe vraiment à côté d'enjeux majeurs, la formation ne peut être marchandisée, contradictoire avec la réalisation de l'intérêt général, Et contrairement à l'objectif affiché, le système en projet ne facilitera pas la formation professionnelle des personnes les moins qualifiées et une démocratisation du système.

**L'apprentissage, quant à lui, ne peut pas être qu'un contrat de travail ! C'est d'abord une formation initiale, une ingénierie et une pédagogie de l'alternance.**

**Et l'opinion publique doit en prendre conscience, la loi place l'apprentissage dans le champ du concurrentiel et le sort du service public de formation initiale. La loi va désorganiser durablement l'apprentissage dans notre pays,**

ceci au détriment des jeunes, de nos territoires, des organismes de formation et des acteurs économiques.

**Il faudra que le gouvernement prenne ses responsabilités lorsqu'un CFA fermera ses portes**

## **2-CONCERNANT L'URGENCE D'ENGAGER UNE MOBILISATION POUR IMPULSER LA TRANSITION SOCIALE ET ECOLOGIQUE DANS LES POLITIQUES D'EMPLOI ET DE FORMATION**

La loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel fait **l'impasse sur les enjeux de cette transition**, ainsi que sur le **rôle de la formation pour accompagner les transformations** qui s'imposent.

Mais sur ce point, il n'y a pas que le gouvernement, il y a aussi la Région des Pays de la Loire. Sur l'apprentissage, vous êtes exemplaire par contre vous l'êtes beaucoup moins sur cet enjeux de transition. Et je tiens à souligner une nouvelle fois l'urgence d'engager une mobilisation collective pour impulser la transition sociale et écologique dans les politiques d'emploi et de formation.

Vous le savez, nous soutenons l'engagement de la région dans le « **Plan Investissement Compétences** » (PIC) **proposé par l'Etat et dédié aux publics non qualifiés** et nous souhaiterions que les choix des formations déployées soient en phase avec les défis de la transition. Vous parlez souvent de filières en devenir, de secteurs porteurs comme le numérique mais ce n'est pas suffisant. Il faut développer le numérique, mais si nous prenons cet exemple, n'oublions pas que si Internet était un pays, ce serait le **sixième consommateur d'énergie** et le **septième émetteur de CO2** sur la planète.

**Il nous semble que les enjeux climatiques et l'atteinte des limites de notre planète** devrait être prise en compte de manière beaucoup plus proactive. Et nous aimerions entendre parler d'une économie plus résiliente, plus économe en énergie, sobre en carbone, capable de s'inscrire dans des démarches circulaire. Et ce discours pourrait se décliner de manière très opérationnelle dans vos actions. Nous manquons d'engagements concrets d'une ou plusieurs expérimentations pour accompagner cette transition.

Je vous propose d'ailleurs que nous puissions organiser un évènement régional, une semaine de l'économie et des métiers de la transition sociale et écologique pour partager, informer, mobiliser autour de cet enjeu crucial.

**3- Pour terminer, au vu du futur débat sur l'orientation, je voudrais insister pour dire que la formation, l'orientation, doivent être un véritable projet de société, un élément majeur d'une grande ambition de transformation sociale**

Notre groupe est convaincu que la Région est le bon échelon pour traiter en même temps, avec tous les acteurs concernés, et au plus près des territoires, des questions d'orientation, de formation, d'insertion et d'emploi.

Il faut viser à garantir à tous les jeunes l'accès à une information généraliste, objective, fiable et de qualité. Et il est important de travailler **spécifiquement sur le développement d'activités transitoires vers l'emploi comme : le service civique, la mobilité internationale, les chantiers-école et d'insertion...** comme autant d'outil d'orientation, de réponse aux enjeux de raccrochage...

**Ce débat sur l'orientation, nous ramène aussi à l'apprentissage car comme le souligne l'ARF « pour former un apprenti, la clé de voute est l'orientation ... et les Régions ne pourront exercer leur responsabilité d'orientation et d'information des jeunes que si elles disposent de tous les leviers dont l'apprentissage »**

Alors, le groupe écologiste et citoyen sera à vos côtés pour défendre le droit à un service public et une formation initiale professionnelle de qualité **pour former non seulement des professionnels mais aussi des citoyens** et les enjeux de citoyenneté, de développement durable, d'accès à la culture sont essentiels dans l'offre de formation.

Comme nous l'avons dit en commission sectorielle, le combat continue, nous n'avons pas dit notre dernier mot, nous pouvons encore peser sur la rédaction de la partie réglementaire de la réforme et convaincre de nombreux parlementaires.

**La formation professionnelle doit rester un service public d'intérêt général et ne pas devenir un bien de consommation comme un autre.**

Je vous remercie de votre attention.